



Accueil > Economie et finance



Plafonds de ressources PLUS, PLA-I, PLS en 2011

Le 4 janvier 2011

L'arrêté du 28 décembre 2010 publié au JO du 31 décembre 2010 donne les plafonds de ressources applicables au secteur locatif social au 31 janvier 2011, après majoration de 1,1 %

1- Les plafonds de ressources locatifs sont actualisés chaque année en tenant compte de la variation annuelle de l'IRL. Le montant du plafond est à comparer au revenu fiscal de référence du ménage demandeur. En 2011, c'est le revenu fiscal de référence de 2009 qui est pris en compte.

Jeune ménage : couple marié (ou concubins cosignataires du bail), sans personne à charge, dont la somme des âges est au plus égale à 55 ans.

Personne à charge : enfants à charge au sens du code des impôts, et, si leurs ressources ne sont pas passibles de l'impôt sur le revenu, les ascendants de 65 ans ou plus et les ascendants, descendants ou collatéraux infirmes.

PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES EN LOCATIF HLM (HORS PLA I ET PLA TS) : PLUS 2011			
A comparer au revenu fiscal de référence de 2009			
CATEGORIE DE MENAGE	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	22 113 €	22 113 €	19 225 €
Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages	33 048 €	33 048 €	25 673 €
Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge.	43 323 €	39 727 €	30 874 €
Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge	51 725 €	47 585 €	37 272 €
Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge	61 542 €	56 332 €	43 846 €
Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	69 250 €	63 390 €	49 414 €
Par personne supplémentaire	7 715 €	7 063 €	5 512 €

PLAFOND DE RESSOURCES DU PLA D'INTEGRATION EN 2011			
A comparer au revenu fiscal de référence de 2009			
CATEGORIE DE MENAGE	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	12 163 €	12 163 €	10 572 €
Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages.	19 830 €	19 830 €	15 405 €
Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge.	25 994 €	23 835 €	18 524 €
Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge	28 451 €	26 172 €	20 612 €
Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge	33 846 €	30 984 €	24 116 €
Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	38 088 €	34 865 €	27 178 €

Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	50 000 €	54 000 €	21 110 €
Par personne supplémentaire	4 244 €	3 884 €	3 031 €

PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES 2011 EN PLS

Revenu fiscal de référence 2009

CATEGORIE DE MENAGE	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	28 746 €	28 746 €	24 993 €
Deux personnes sans personne à charge sauf jeune ménage.	42 962 €	42 962 €	33 375 €
Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge.	56 320 €	51 645 €	40 136 €
Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge	67 242 €	61 860 €	48 543 €
Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge	80 004 €	73 231 €	57 000 €
Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	90 026 €	82 407 €	64 238 €
Par personne supplémentaire	10 029 €	9 182 €	7 166 €

2 - Ces mêmes plafonds peuvent être exprimés en revenu mensuel courant

PLAFONDS DE RESSOURCES HLM HORS PLA I EN REVENU MENSUEL COURANT : PLUS 2011

CATEGORIE DE MENAGE	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	2 050 €	2 050 €	1 780 €
Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages.	3 060 €	3 060 €	2 380 €
Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge.	4 010 €	3 680 €	2 860 €
Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge	4 790 €	4 410 €	3 450 €
Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge	5 700 €	5 220 €	4 060 €
Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	6 410 €	5 870 €	4 580 €
Par personne supplémentaire	710 €	650 €	510 €

PLAFONDS DE RESSOURCES PLA I EN REVENU MENSUEL COURANT 2011

CATEGORIE DE MENAGE	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	1 100 €	1 100 €	1 000 €
Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages.	1 800 €	1 800 €	1 400 €
Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge.	2 400 €	2 200 €	1 700 €
Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge	2 600 €	2 400 €	1 900 €
Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge	3 100 €	2 900 €	2 200 €
Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	3 500 €	3 200 €	2 500 €
Par personne supplémentaire	400 €	400 €	300 €

PLAFONDS DE RESSOURCES PLS EN REVENU MENSUEL COURANT 2011

CATEGORIE DE MENAGE	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	2 700 €	2 700 €	2 300 €
Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages.	4 000 €	4 000 €	3 100 €
Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge.	5 200 €	4 800 €	3 700 €

ménage sans personne à charge.			
Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge	6 200 €	5 700 €	4 500 €
Cinq personnes ou une pers. seule avec trois pers. à charge	7 400 €	6 800 €	5 300 €
Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	8 300 €	7 600 €	5 900 €
Par personne supplémentaire	900 €	900 €	700 €

Dernière modification le 05/01/2011

Copyright USH 2008 - Mentions légales
L'Union sociale pour l'habitat - 14, rue Lord Byron, 75008 Paris